

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 16 (1871)
Heft: (19): Revue des armes spéciales : supplément mensuel de la Revue Militaire Suisse

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 18.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE DES ARMES SPÉCIALES

Supplément mensuel de la REVUE MILITAIRE SUISSE, n° 19 (1871).

Transformation de l'artillerie légère se chargeant par la bouche en pièces se chargeant par la culasse et augmentation des batteries de campagne.

(Message fédéral du 5 juillet 1871.)

(Fin.) (¹)

Il n'y a pas une différence bien sensible entre ces bouches à feu, mais les résultats qu'on a obtenus d'elles dépassent sensiblement ceux des exercices de la troupe avec les pièces actuelles qui donnent en moyenne, à une distance de 600-1800 mètres, 6 touchés par coup pour le canon de 4 liv. se chargeant par la bouche, et 9 touchés par obus pour le canon de 10cm à chargement par la culasse.

Une comparaison positive ne serait pas possible ici, mais le fait est que les deux canons légers à chargement par la culasse se sont toujours montrés avec grand avantage.

Le résultat le plus faible par coup a été 8,4 touchés à 1500 mètres avec le canon 8,0cm et 5,8 touchés à 2000 mètres avec le canon 8,4; en revanche, le résultat le plus élevé a été 21,3 touchés par coup à 500 mètres, avec le premier canon, et 21,5 touchés par coup à la même distance avec le canon de 8,4cm.

Le tir avec shrapnels a donné les résultats suivants :

	8,0cm canon n° I.		8,4cm canon n° II.
500 mètres	75	Atteint par coup :	90
1000 »	61	»	80
1500 »	60(*)	»	45
Moyenne aux 3 distances,	<u>65</u>		<u>71</u>

Le résultat est plus favorable qu'il ne devrait l'être normalement pour le canon de 8,0cm, à cause du nombre peu considérable de coups qui ont été tirés, tandis que sur des essais pratiqués largement, le résultat des coups touchés doit être environ dans la proportion de 105 à 130, soit celle des projectiles contenus dans la boîte à balles, d'autant plus que toutes les autres conditions de la trajectoire sont, à peu de choses près, les mêmes.

Lors des essais de tir avec des canons lisses de 12 liv. de campagne et des obusiers longs de 24 liv., dont les shrapnels avaient un bel effet, on n'a jamais obtenu une moyenne aussi forte de coups touchés, à distance égale, qu'avec le canon de 8,4cm à chargement par la culasse. Il en est de même des anciens shrapnels de 4 liv. aussi bien que des nouveaux, qui restent en arrière avec leur chargement de 40 à 60 balles seulement, si on les compare aux shrapnels des nouveaux canons à chargement par la culasse, qui renferment un plus grand nombre de balles.

Il est en tout cas fort à désirer que la construction des shrapnels de 10cm, aussi bien que ceux de 8,0 et de 8,4 nouvellement essayés, soit établie de telle sorte que leur effet puisse être rendu encore plus complet.

Les résultats des exercices de tir des batteries pendant les trois dernières années donnent les chiffres moyens suivants, quant à l'effet de nos bouches à feu, calculés

(¹) Voir notre précédent numéro *Armes spéciales*.

(²) Lors de cet essai à 1500 mètres, la moyenne n'est calculée que sur les shrapnels qui ont éclaté d'une manière normale; pour tous les autres elle est basée sur le nombre total des coups, y compris ceux qui n'ont pas éclaté et ceux qui ont éclaté trop tôt.